

Réf: Dossier N° 070246

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NEXT- STEP ACADEMY » en abrégé « NSA »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ATTOBAN, Lot 142, Ilot

17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXT- STEP ACADEMY » en abrégé «

NSA »

Objet :

- Fournir des services de conseils d'orientation vers les universités canadiennes
- Accompagner dans la soumission des demandes d'admission dans les universités canadiennes
- Accompagner dans la préparation du dossier de demande de visa étudiant canadien.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ATTOBAN, Lot 142, Ilot

17

Dirigeant(s) : M COULIBALY ABDOUL KARIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00106 du 18/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°01726/GTCA/RC/2022 du 18/01/2022

